

Fongicide agricole Allegro 500F
SUSPENSION
USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE : Fluazinam 40,0 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0.01 % à titre d'agent de conservation

Contient 500 grammes de fluazinam par litre



ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU
PEUT SENSIBILISER LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 27517 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 3.8 à 18,9 litres

ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road
Suite A
Concord, Ohio 44077 É.-U.
1-440-357-4640 - à l'extérieur du Canada
(des frais d'interurbain s'appliquent)

MODE D'EMPLOI

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Le fongicide agricole Allegro 500F peut être utilisé efficacement sous forme de solution diluée pulvérisée. Il est essentiel d'obtenir une couverture complète et uniforme pour supprimer les maladies.

NOTE : Inverser lentement le contenant à plusieurs reprises pour assurer l'homogénéité du produit.

Les doses d'emploi figurant sur cette étiquette indiquent le nombre de litres du fongicide agricole Allegro 500F par hectare, à moins d'indication contraire. Lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies, il est préférable d'utiliser l'intervalle le plus court entre les traitements.

Ajouter lentement la quantité requise du fongicide agricole Allegro 500F dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Laisser l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et pendant la pulvérisation.

Restrictions pour la rotation des cultures

On peut semer des pommes de terre et haricots secs à écosser dans les champs traités avec le fongicide agricole Allegro 500F dès que les conditions le permettent après la dernière application. Les autres légumes racines et les légumes feuilles peuvent être semés 30 jours après la dernière application. Toutes les autres cultures peuvent être semées 70 jours après la dernière application.

Lutte antiparasitaire intégrée

Le fongicide agricole Allegro 500F est un excellent agent de suppression des maladies lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi de l'étiquette pour supprimer le mildiou de la pomme de terre et la pourriture blanche du soya. Il est recommandé d'utiliser le fongicide agricole Allegro 500F dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI); ce programme peut inclure l'utilisation de variétés de pommes de terre résistantes aux maladies, de pratiques de lutte culturale et/ou d'agents biologiques, le dépistage aux champs et le recours à des systèmes de prévision des maladies visant la prévention des dommages d'importance économique causés par les ravageurs. Les pratiques reconnues pour réduire le développement des maladies doivent être mises en œuvre. Consulter les autorités agricoles de votre province pour connaître les autres stratégies de LAI établies dans votre région. Le fongicide agricole Allegro 500F peut être utilisé dans le cadre de programmes de prévision des maladies, qui recommandent de cibler le moment des traitements en fonction des facteurs environnementaux favorisant le développement des maladies.

Pomme de terre - Dose d'emploi

Culture	Maladie supprimée	Dose/hectare	Nombre d'applications
Pommes de terre	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	0,4 litre	Commencer les traitements lorsque les plantes mesurent de 15 à 20 cm de hauteur, ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Ne pas faire plus de 10 applications.
	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,4 – 0,6 litre	Commencer les traitements en pleine floraison. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Lorsque la pression de la moisissure blanche se situe entre faible et modérée, utiliser 400 ml. Lorsque les conditions favorisent une pression se situant entre modérée et élevée, augmenter la dose à 600 ml. Ne pas faire plus de trois applications séquentielles.

Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution à utiliser varie en fonction de la croissance des plantes; il se situe normalement entre 200 et 600 litres par hectare.

NE PAS faire plus de trois applications séquentielles de fongicide agricole Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent. **NE PAS** appliquer plus de 4,0 litres par hectare par saison culturale. **NE PAS** appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.

Pomme de terre - Directives d'application recommandées

Commencer les traitements lorsque les plants mesurent de 15 à 20 centimètres de hauteur ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours. Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Le volume de solution à utiliser varie en fonction de la croissance des plants; il se situe normalement entre 200 et 600 litres par hectare. **NE PAS** appliquer plus de 4,0 litres par hectare par saison culturale. **NE PAS** appliquer dans les 14 jours précédant la récolte. **NE PAS** faire plus de trois applications séquentielles du fongicide agricole Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent. **NE PAS** faire plus de 10 applications par année.

Application avec pulvérisateur de grande culture : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des buses produisant des gouttelettes plus petites que la

catégorie moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Les rampes doivent se situer à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Soya - Taux d'application

<i>Culture</i>	<i>Maladie contrôlée</i>	<i>Taux/hectare (produit)</i>	<i>Nombre maximal d'applications par année</i>
Soya	Pourriture blanche (<i>sclerotinia sclerotiorum</i>)	0,88 - 1,17 litre	2

Soya - application recommandée

Commencer l'application au stade de croissance R1 (début de floraison) à R2 (pleine floraison) et, si nécessaire, 10 à 14 jours plus tard au stade du début de la formation de cosse (R3). En tant que vaporisation préventive ou avec des conditions favorisant une très basse fréquence de la maladie, utiliser le taux faible. Lorsque les conditions sont favorables à un développement modéré à élevé des maladies, utiliser le taux élevé. Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans une quantité suffisante d'eau pour obtenir une couverture adéquate du feuillage. Les quantités de produits à vaporiser varient selon la quantité de plantes cultivées. La quantité à vaporiser varie habituellement entre 200 et 600 litres par hectare. NE PAS appliquer une quantité supérieure au taux d'utilisation saisonnière maximale de 2,34 litres par hectare au cours de chaque saison de croissance. NE PAS appliquer après le stade de croissance R3, début de la formation de cosse. NE PAS faire plus de 2 applications par année. NE PAS permettre au bétail de paître dans les régions de champs traités. NE PAS utiliser le foin venant des champs traités pour nourrir le bétail.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons :

Les méthodes ou l'équipement de pulvérisation suivants **NE** nécessitent **PAS** de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé. Les zones tampons précisées dans le tableau qui suit sont requises entre le point d'application directe et le côté le plus proche en aval des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les terrains boisés, les haies-clôtures, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Application par pulvérisation pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger la pulvérisation au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté au vent.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requise pour la protection des :		
		Habitats d'eau douce :	Habitats estuariens/marins :	Habitats terrestres :
Pulvérisateur de grande culture*	Petits fruits des genres Ribes, Sambucus et Vaccinium (sous-groupes de cultures 13B)	40	35	1
	Choux, brocoli et choux-fleurs	40	35	0
	Légumineuses à gousses comestibles, sauf les pois	35	25	1
	Pomme de terre	30	25	1
	Haricots secs à écosser, sauf le soja	35	25	1
	Cantaloup	40	30	1
	Ginseng et oignons à bulbe secs	35	30	1
	Poivrons des champs	40	30	1
	Carottes, soja	35	30	S/O
pulvérisateur à jet d'air	Pommes	45	40	S/O

* Dans le cas des pulvérisateurs de grande culture, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une

hauteur maximale de 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon mentionnée sur l'étiquette de 30 %.

<p>AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que ISK Biosciences Corporation et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. ISK Biosciences Corporation ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager ISK Biosciences Corporation de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.</p>	
<p>MODE D'EMPLOI</p>	
Organisme(s) nuisible(s)	Suppression de l'hernie des crucifères (<i>Plasmodiophora brassicae</i>)
Site (Culture)	Choux pak-choï; brocoli; rapini; choux de Bruxelles, choux, choux-fleurs; cavalo broccolo; brocoli chinois; choux gai-choï, choux pé-tsa, choux-raves; feuilles de chou vert, choux fourrager; mizuna, feuilles de moutarde; moutarde épinard et feuilles de colza
Taux d'application et volume de pulvérisation (inclure un taux d'adjuvant, si proposé)	<p><u>Traitement des plants repiqués :</u> Mélanger 50 mL de fongicide agricole Allegro 500F à de l'eau pour obtenir une solution de 100 L. Appliquer 100 mL de solution par plant aussitôt après la transplantation.</p> <p><u>Traitement avant la transplantation :</u> Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F à un taux de 2,9 L de produit pour 500 L d'eau par hectare dans une bande minimale de 25 cm le long des semis en lignes et incorporer à une profondeur de 15 à 20 cm au moyen d'un organe d'incorporation et en une seule opération. Transplanter les semis dans la bande traitée. S'il s'agit d'une plate-bande, un épandage en nappe peut être fait avant de former la plate-bande.</p>
Nombre d'applications	Ne pas dépasser une application par saison.
Délai d'attente avant la récolte	<p>Légumes (pommés et tiges) genre Brassica sous-groupe 5A : (brocoli; brocoli chinois; choux de Bruxelles; choux; choux gai-choï, choux pé-tsaï, choux-raves; choux-fleurs; cavolo broccolo) - 65 jours</p> <p>Légumes-feuilles genre Brassica sous-groupe 5B : (rapini; choux pak-choï; feuilles de chou vert, choux fourrager; mizuna; feuilles de moutarde; feuilles de colza) - 30 jours</p>

Organisme(s) nuisible(s)	Bleuet en corymbe, bleuet nain – répression de la pourriture sclérotique (<i>Monilia vaccinii-corymbosi</i>), de la brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis vaccinii</i>) et de l'antracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>) Gadelles et cassis, sureau, groseille à maquereau, airelle myrtille et gadelles et cassis- répression de l'antracnose du fruit (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i> et <i>C. acutatum</i>)
Site (Culture)	Bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelles et cassis, sureau, groseille à maquereau et airelle myrtille.
Taux d'application et volume de pulvérisation	2,24 litres par hectare dans 300 à 1000 litres d'eau par hectare. Appliquer Allegro 500F sous forme de pulvérisation foliaire.
Nombre d'applications	Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
Intervalle entre les applications	7 à 10 jours
Période d'application	Commencer les applications au débourrement et répéter à intervalle de 7 à 10 jours jusqu'à la chute des pétales.
Délai d'attente avant la récolte	30 jours
Organisme(s) nuisible(s)	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Site (récolte)	Légumineuses à gousses comestibles (sauf les pois) : Haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (y compris haricot d'Espagne, haricot mange-tout, haricot beurre). Haricot (<i>Vigna</i> spp.) (y compris dolique asperge, dow guak, haricot papillon, haricot kilomètre), pois-sabre, fève soja (graine immature) et haricot sabre.
Taux d'application et volume de pulvérisation	0,6 litre – 1,0 litre par hectare dans 300 à 1 000 litres d'eau par hectare. Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F comme pulvérisation foliaire.
Nombre d'applications	2 par année
Intervalle entre les applications	7 à 10 jours
Période d'application	Pour supprimer la moisissure blanche, commencer les applications quand les plantes sont entre l'étape de la première floraison et à 10 % de floraison, c.-à-d. quand 10 % des plantes ont au moins une fleur ouverte. Procéder à une deuxième application 7 à 10 jours plus tard, mais avant que 50 % des plantes aient au moins une fleur ouverte. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le taux le plus élevé.
Délai d'attente avant la récolte	14 jours

Organisme(s) nuisible(s)	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)
Site (récolte)	Haricots secs à écosser sauf le soja
Taux d'application et volume de pulvérisation	0,6 – 1,0 L de produit/ha. Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F dans une quantité suffisante d'eau pour couvrir adéquatement le feuillage. La quantité vaporisée varie généralement entre 200 et 600 litres par hectare.
Nombre d'applications	2 applications par année. NE PAS appliquer plus que le maximum saisonnier de 2,0 litres par hectare durant chaque saison de croissance.
Intervalle entre les applications	7 à 10 jours
Période d'application	Pour supprimer la moisissure blanche, faire les applications lorsque les plantes se trouvent de 10 % à 30 % de floraison (c.-à-d. quand 10 à 30 % des plantes ont au moins une (1) fleur ouverte). Si nécessaire, une deuxième application peut être faite entre 7 à 10 jours après la première application. Lorsque les conditions sont favorables pour le développement sévère des maladies, utiliser le taux le plus élevé.
Délai d'attente avant la récolte	30 jours
Organisme(s) nuisible(s)	Rhizoctone commun (<i>Rhizoctonia solani</i>), l'alternariose (<i>Alternaria panax</i>) et la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)
Site (récolte)	Ginseng
Taux d'application et volume de pulvérisation	1,2 litre par hectare dans 100 à 500 litres d'eau par hectare.
Nombre d'applications	4 par année
Intervalle entre les applications	7-14 jours
Période d'application	Pour supprimer le rhizoctone commun, commencer à la transplantation, et continuer par intervalle de 14 jours. Pour supprimer l'alternariose et la pourriture grise, commencer le traitement au premier signe de la maladie ou lorsque les conditions sont favorables pour le développement de ce type de maladie. Répéter l'application selon le besoin, par intervalle de 7 à 14 jours.
Délai d'attente avant la récolte	30 jours

Organisme(s) nuisible(s)	Pour supprimer : La sclérotiniose (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) L'alternariose (<i>Alternaria dauci</i>)
Site (récolte)	Carottes
Méthode d'application	Foliaire
Taux d'application et volume de pulvérisation (inclure un taux d'adjuvant, si proposé)	1,16 L de produit/ha Appliquez le fongicide agricole Allegro 500F dans suffisamment d'eau pour arroser convenablement les feuilles à partir d'une technique de pulvérisation en bandes directement par-dessus la récolte. Le volume de pulvérisation varie habituellement entre 200 et 600 litres par hectare.
Nombre d'applications	4 applications par année pour contrôler l'alternariose. 3 applications par année pour contrôler la pourriture blanche, sauf si un produit de rotation pour le contrôle de la maladie est enregistré.
Intervalle entre les applications	7 jours d'intervalle.
Période d'application	La première application doit être effectuée par prévention ou dès les premiers signes de la maladie. Toutes les applications ultérieures doivent être effectuées à des intervalles de 7 jours.
Délai d'attente avant la récolte	7 jours

Organisme(s) nuisible(s)	<p>Pour supprimer : La tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>) La moucheture du pommier (<i>Schizothyrium pomi</i>) La tache de suie du pommier (<i>Gloeodes pomigena</i>)</p> <p>Pour l'élimination des ACARIENS : Acarien jaune (<i>Tetranychus urticae</i>) Acarien rouge (<i>Panonychus ulmi</i>) Ériophyide du pommier (<i>Aculus schlechtendali</i>)</p>
Site (récolte)	Pommes
Méthode d'application	Foliaire
Taux d'application et volume de pulvérisation	De 0,75 à 1,0 L de produit/ha Volume de pulvérisation : 1000 litres par hectare minimum.
Nombre d'applications	Maximum de 9 applications par année. Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles du fongicide agricole Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent.
Intervalle entre les applications	Intervalle de 7 à 14 jours.
Période d'application	<p>Le fongicide agricole Allegro 500F doit être appliqué par une pulvérisation d'ensemble à titre préventif. Pour supprimer la tavelure du pommier, commencer l'application au stade de la pointe verte, ou lorsque les conditions sont favorables pour développer la tavelure. Toutes les autres applications doivent être effectuées selon un intervalle de 7 à 14 jours. Il faut appliquer un taux élevé à un intervalle court pour les variétés particulièrement susceptibles ou lorsque les risques d'apparition de la maladie sont grands.</p> <p>Pour supprimer la moucheture ou la tache de suie du pommier, commencer les applications avant l'apparition de la maladie, selon un intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour un taux élevé et un intervalle court lorsque les risques d'apparition de la maladie sont grands.</p> <p>Lorsque le fongicide agricole Allegro 500F est utilisé selon les directives susmentionnées pour supprimer les maladies de la pomme ci-dessus, on peut s'attendre à ce que les acariens jaunes, rouges, et les ériophyide du pommier soient éliminés.</p>
Délai d'attente Avant la récolte	28 jours
Délai de sécurité après traitement	Ne pas accéder aux zones où les pommes sont traitées, et interdire l'accès à tous les travailleurs dans ces zones, afin d'effectuer des travaux d'éclaircissage durant le délai de sécurité après traitement de 3 jours.

Organisme(s) nuisible(s)	Pour lutter contre : Le mildiou (<i>pseudoperonospora cubensis</i>), la pourriture noire (<i>dydimella bryoniae</i>) et l'alternariose (<i>alternaria</i> spp.)
Site (culture)	Cantaloup
Méthode d'application	Appliquer en traitement foliaire généralisé. Application terrestre seulement.
Taux d'application et volume de pulvérisation	1,75 l de produit/ha Volume de pulvérisation : 280 à 470 litres d'eau par hectare.
Nombre d'applications	Six applications par an au maximum. Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles d'Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente.
Intervalle entre les applications	7 jours.
Période d'application	Allegro 500F doit être appliqué en traitement foliaire généralisé à titre préventif lorsque les stolons/vignes commencent à se former, ou plus tôt, dès les premiers signes de la maladie.
Intervalle avant la récolte	30 jours
Organisme(s) nuisible(s)	Pour lutter contre : Brûlure phytophthoréenne (<i>phytophthora capsici</i>)
Site (culture)	Poivrons des champs
Méthode d'application	Traitement fongique du sol par trempage et/ou application foliaire, traitement généralisé
Taux d'application et volume de pulvérisation	1,75 l de produit/ha (875 g de fluaziname par ha) Volume de pulvérisation : 280 à 560 litres d'eau par hectare.
Nombre d'applications	Six applications par an au maximum. Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles d'Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente.
Intervalle entre les applications	7 jours
Période d'application	Les applications doivent commencer dès le repiquage. L'application initiale peut être une application foliaire ou se faire par traitement fongique du sol par trempage. Toutes les applications suivantes doivent être foliaires; le feuillage, la tige et la base de la plante doivent être pulvérisés.
Intervalle avant la récolte	30 jours

Organisme(s) nuisible(s)	Pour supprimer : Grains pourpres (<i>Alternaria porri</i>); taches de feuille causées par la moisissure grise (<i>Botrytis squamosa</i>)
Site (culture)	Sous-groupe des oignons à bulbe (sous-groupe 3-07A)
Méthode d'application	Foliaire, à grande étendue
Taux d'application et volume de pulvérisation	1,16 litre par hectare (584 g de fluaziname/ha). Volume de pulvérisation : utilisez un volume d'eau suffisant pour garantir une couverture complète de la culture; nous recommandons pas moins de 100 L/ha.
Nombre d'applications	Au maximum cinq applications par année. Ne pas effectuer plus de trois applications séquentielles d'Allegro 500F avant d'alterner avec un fongicide appartenant à une famille chimique différente.
Intervalle entre les applications	7 à 10 jours d'intervalle.
Période d'application	Commencer l'application lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou à l'apparition des premiers signes de la maladie.
Intervalle avant la récolte	7 jours
Délai de sécurité après traitement	NE PAS accéder aux zones traitées et interdire l'accès à tous les travailleurs dans ces zones afin d'effectuer des travaux d'éclaircissage durant le délai de sécurité après traitement de 3 jours.

Réservé à une utilisation dans l'Est du Canada seulement	
Organisme(s) nuisible(s)	Pour l'élimination de la tache foliaire due à la valdensinia (<i>valdensinia heterodoxa</i>)
Site (culture)	Bleuet nain
Taux d'application et volume de pulvérisation	De 0,4 à 0,8 litre par hectare dans 300 à 1000 litres d'eau par hectare. Appliquer le fongicide agricole Allegro 500F en pulvérisation foliaire.
Nombre d'applications	Ne pas faire plus de quatre applications par saison.
Intervalle entre les applications	De 7 à 14 jours
Période d'application	Commencer les applications au début de la floraison ou dès les premiers symptômes dans les champs au stade de la fructification, et à une période équivalente dans les champs en pousse. Utiliser l'intervalle le plus court et le taux d'application le plus élevé lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Une bonne répartition du produit de pulvérisation dans le couvert végétal est essentielle pour une gestion efficace de la maladie.
Intervalle avant la récolte	30 jours

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le fongicide agricole Allegro 500F contient du fluazinam, un fongicide du groupe 29. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide agricole Allegro 500F et à d'autres fongicides du groupe 29. Les biotypes résistants peuvent dominer la population fongique si ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le fongicide agricole **Allegro 500F** contient un fongicide du groupe 29 qui est considéré comme suscitant un faible risque de développement d'une résistance au sein de la population fongique. Toutefois, à titre de principe général, il est recommandé de ne pas se fier exclusivement à un seul produit pour supprimer les ravageurs. Afin de prolonger l'efficacité de ce produit, il est recommandé de se conformer aux stratégies de gestion de la résistance suivantes :

- Ne pas faire plus de trois applications consécutives du fongicide agricole Allegro 500F ou d'autres fongicides du groupe 29 avant de passer à un autre fongicide ayant un mode d'action différent. On peut faire plusieurs séquences de trois applications du fongicide agricole Allegro 500F au cours d'une même saison si ces séquences sont séparées par des traitements fongicides faisant appel à un mode d'action différent.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées afin de vérifier l'efficacité de tous les fongicides utilisés dans le cadre du programme de lutte aux maladies et noter les autres facteurs qui pourraient influencer la performance des fongicides et/ou le développement des maladies.
- Si ce produit semble perdre son efficacité contre un pathogène qu'il supprimait ou réprimait précédemment, s'adresser au fabricant ou au spécialiste local des interventions sur le terrain en vue de déterminer la cause du déclin de l'efficacité.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour de plus amples renseignements ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquez avec Mark Gelin au 1-440-357-4644 à l'extérieur du Canada (des frais d'interurbain seront facturés) ou par courriel au gelinm@iskbc.com.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

ÉVITER TOUT CONTACT avec la peau.

NE PAS ingérer; ce produit est nocif s'il est avalé.

Cause l'irritation de la peau. Nocif si absorbé par la peau. Éviter le contact avec les yeux. Peut sensibiliser la peau. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application, et pendant les activités de nettoyage et de réparation.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation.

NE PAS appliquer par temps mort ou lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** pulvériser sur les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** contaminer les habitats aquatiques en procédant au lavage ou au rinçage de l'équipement ou des contenants.

Les individus qui font l'application doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée.

Ne pas retourner sur les lieux traités ni permettre aux travailleurs de le faire pendant le délai de sécurité de 24 heures qui suit le traitement.

N'appliquer que si le risque de dérive vers des aires ou des édifices utilisés par les humains (maisons, chalets, écoles, zones récréatives) est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, inversions de température, de l'équipement d'épandage utilisé et du réglage du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site Web de CropLife Canada à l'adresse www.croplife.ca.

ENTREPOSAGE DES PESTICIDES

Conserver dans le contenant d'origine et dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non visées et les mammifères sauvages. Observer les zones tampons précisées sous **MODE D'EMPLOI**.

Le fluazinam est persistant et son effet résiduel se poursuit l'année suivant le traitement; comme le fongicide agricole Allegro 500F contient du fluazinam, il est recommandé de ne pas l'utiliser dans un champ traité par le fluazinam la saison précédente.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve du pulvérisateur.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.